

DEPARTEMENT DU NORD  
ARRONDISSEMENT DE DUNKERQUE  
CANTON DE WORMHOUT  
COMMUNE DE LEDERZEELE

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL  
du 2 juillet 2018

Etaient présents : MM. DELFORGE M. - MENTEL C. - NICOLATS G. - EVRARD P. - DEWYNTER K. - DEKEISTER C. - LUCHET S. - DRIEUX D. - BECK B. - LEVISSE P. - ENVAIN V.

Absents excusés : ALLAN H. - PACCOU A.

BECK Béatrice est élue secrétaire.

ORDRE DU JOUR

- Approbation du compte-rendu du dernier conseil
- Fibre numérique
- SIDEN-SIAN
- Centre aéré
- Rentrée scolaire
- Budget : décision modificative et point sur les dépenses
- Retour des commissions
- Divers

---

- Approbation du compte-rendu du dernier conseil

La séance est ouverte à 19 heures 30, le Président donne lecture du compte-rendu du dernier conseil. Aucune objection n'est formulée. Le Conseil municipal approuve le compte rendu.

- Fibre numérique

Les travaux pour l'implantation de la fibre numérique vont débiter sur la commune. L'entreprise Axione est mandatée pour ces travaux.

- SIDEN-SIAN

La commune de Maing dans le Nord, souhaite se retirer du SIDEN-SIAN. Après en avoir délibéré, le conseil municipal accepte le retrait de la commune de Maing.

- Centre aéré

Monsieur le maire rappelle aux membres du conseil municipal que la commune gère désormais le centre aéré estival. Un règlement intérieur du CLSH a été élaboré, Monsieur le Maire donne lecture de ce document.

Ce règlement sera distribué aux parents qui devront le retourner signé.

Il convient également de fixer les tarifs suivant le quotient familial.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal approuve le règlement intérieur et fixe comme tarifs 2018 (tarif par semaine et par enfant) :

|  |         |           |           |           |            |           |
|--|---------|-----------|-----------|-----------|------------|-----------|
| BAREME SELON QF  | 0 à 300 | 301 à 500 | 501 à 700 | 701 à 900 | 901 à 1100 | 1101 et + |
| TARIFS LEDERZEELOIS,<br>BROXEELOIS,<br>MERCKEGHEMOIS et<br>VOLCKERINCKHOVOIS | 21.00 € | 22.00 €   | 23.00 €   | 24.00 €   | 25.00 €    | 26.00 €   |
| TARIFS EXTERIEURS  | 69.00 € | 70.00 €   | 71.00 €   | 72.00 €   | 73.00 €    | 74.00 €   |

Une délibération a été prise en février afin de mettre en place une régie centre aéré et bibliothèque. Nous nous sommes aperçus que le montant autorisé en numéraire était de 100 €. Il convient donc d'augmenter ce plafond. Après en avoir discuté, le conseil municipal décide de fixer le montant maximum de l'encaisse que le régisseur est autorisé à conserver en numéraire à 1 500 €.

- **Rentrée scolaire**

Monsieur le Maire informe les membres du conseil de la démission de Madame NICOLATS Véronique à compter du 31 juillet 2018.

A partir du 1<sup>er</sup> septembre 2018, une seule ATSEM sera présente le matin et l'après-midi dans la classe de maternelle.

A la demande de plusieurs parents, les plages horaires de l'accueil périscolaire seront élargies. L'accueil se fera de 7h00 à 9h00 et de 16h30 à 18h30.

Le conseil municipal décide de fixer les tarifs de l'accueil périscolaire de la façon suivante (prix par enfant et par vacation) :

|                     |         |           |           |           |          |
|---------------------|---------|-----------|-----------|-----------|----------|
| BAREME SELON QF     | 0 à 300 | 301 à 500 | 501 à 700 | 701 à 900 | 901 et + |
| TARIFS LEDERZEELOIS | 1.65€   | 1.70€     | 1.75€     | 1.80€     | 1.85€    |
| TARIFS EXTERIEURS   | 1.85€   | 1.90€     | 1.95€     | 2.00€     | 2.05€    |

- **Budget : décision modificative et point sur les dépenses**

Considérant la nécessité d'effectuer quelques ajustements budgétaires ;

Vu le projet de décision modificative présenté par Monsieur le Maire dont l'orientation se résume ainsi :  
ajustement pour annulation de titres ;

Vu l'avis favorable du conseil municipal ;

Après en avoir délibéré, approuve la décision modificative n°1 portant sur divers virements comme décrits ci-après :

| Imputations                   | Budget précédent | Modification   | Nouveau budget  |
|-------------------------------|------------------|----------------|-----------------|
| <b>022 Dépenses imprévues</b> | <b>30 000.00</b> | <b>-500.00</b> | <b>29500.00</b> |
| <b>673 Titres annulés</b>     | <b>0.00</b>      | <b>+500.00</b> | <b>500.00</b>   |

Le maire fait lecture du bilan à fin mai des dépenses et recettes au niveau de l'investissement et du fonctionnement de la commune. Les dépenses de fonctionnement représentent 36% du budget prévu, les recettes sont en phase avec les prévisions (44%). Concernant l'investissement, les dépenses se montent à 36% des prévisions, les recettes s'élèvent à 11% des prévisions.

- **Retour des commisions**

- Assainissement : les travaux rue du chemin vert ont démarré.

- Bibliothèque : des devis nous sont parvenus conformément au cahier des charges. Le projet s'élève à environ 41 000 €. La commune pourra bénéficier de subventions et du fonds de concours de la CCHF.
- Voirie : certains agriculteurs perçoivent une aide de l'Etat afin de remettre en sécurité les chemins utilisés lors de la saison de betteraves. Des cailloux seront donc étalés sur certains chemins abîmés.

- **DIVERS**

- Pour l'abri de bus de l'Haeneberg, une demande sera faite auprès du SIECF afin de le sécuriser (éclairage).
- Le 40<sup>ème</sup> anniversaire de la section CATM sera célébré le dimanche 8 juillet. Le rendez-vous est fixé à 10h00 au niveau de « La Croix », rue de l'Eglise. Le cortège empruntera la rue de l'Eglise afin de se rendre à la cérémonie religieuse à l'Eglise. Un hommage sera rendu au monument aux morts. La manifestation se terminera à la salle polyvalente.
- Un projet de lotissement est en cours au niveau du 24 rue de l'Eglise (en attente du permis d'aménager).
- Le département envisage de refaire la chaussée de la rue de l'Eglise.
- Suite au courrier du Docteur LEVISSE, de la pharmacie et des infirmières, la commune recherche activement un médecin généraliste pour le cabinet médical de Lederzeele. Le conseiller régional, le député et le Président de la CCHF sont alertés. Une annonce est publiée sur Le Bon Coin.
- Monsieur le Maire fait lecture des courriers de remerciements des associations pour les subventions accordées.
- Afin d'anticiper le départ en retraite dans plusieurs années de Bruno et d'aider Isabelle dans son travail au quotidien, la commune envisage d'embaucher un(e) jeune en contrat d'apprentissage. Le conseil municipal approuve à l'unanimité cette décision.

Un dernier tour de table est effectué,

- Madame Valérie ENVAÏN signale que le panneau d'entrée de village route de Bergues est masqué par des branches. Le propriétaire du terrain sera averti.
- La commune a décidé de ne pas participer à la Journée Nationale du Commerce de Proximité cette année.
- Une mise en peinture est à faire au niveau d'un pan de mur dans la salle de mairie annexe.

La séance du conseil municipal est clôturée à 21h15.